



Nouvelle fonctionnalité de mise à jour des contrats de vos agents affiliés

Dans votre espace personnalisé employeur, une fonctionnalité de mise à jour des contrats de vos agents affiliés est disponible dans le service « Affiliation CNRACL » => Vos formulaires d'affiliation => Vos agents affiliés.

Elle concerne les agents affiliés pour lesquels aucune déclaration annuelle des données sociales CNRACL n'a été réceptionnée depuis au moins trois ans.

Désormais, vous pouvez en temps réel mettre à jour le contrat des agents concernés en renseignant les champs :

1. Date de radiation des cadres.
2. Motif de radiation des cadres :
 - radiation des cadres,
 - ou intégration à l'Etat,
 - ou décès.

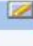
Identification des agents concernés :

Vous pouvez identifier les agents concernés de deux façons différentes :

1. 

Vos agents affiliés [aide]

Informez la CNRACL de la radiation d'un agent de la Fonction Publique Territoriale ou Hospitalière.
Le traitement de cette information entraînera la mise à jour de la liste « vos agents affiliés »

Contrat	N° Affiliation	N° Sécurité Sociale	Nom de famille	Nom d'usage	Prénom	Début emploi	Employeur précédent	MAJ
...	ALAIN	
...
...
...
...
...
...
...
...

1 / 2

[Téléchargement au format Excel](#)

Filter par :

Année de naissance : de à

Nom de famille :

Année de début d'emploi : de à

N° Sécurité Sociale :

Nom d'usage :

Mise à jour état contrat :

Rechercher

2

En cliquant sur le pictogramme dédié, positionné en bout de ligne pour un agent.

2. En cochant "Mise à jour état", puis « Rechercher », vous obtenez la liste des agents affiliés pour lesquels aucune déclaration annuelle des données sociales CNRACL n'a été réceptionnée depuis au moins trois ans.

Mise à jour des contrats d'affiliation de vos agents :

1. Une fois la liste affichée, renseignez les champs :

- date de radiation des cadres,
- motif de radiation des cadres : radiation des cadres ou intégration à l'État, ou décès.

2. Cliquez sur « Validez »,

3. Confirmez la validation en cliquant sur « OK ».

1 - Complétez les deux champs

2 - Cliquez sur Valider

3 - Confirmez la validation

Message de la page Web
Si vous validez les informations, vous ne pourrez plus les modifier.
Êtes-vous sûr de vouloir continuer?
OK Annuler

Une fois les deux champs renseignés et la confirmation de validation, la mise à jour du contrat de l'agent est effective.

Prise en compte de la mise à jour des contrats d'affiliation :

Vos agents affiliés

Informez la CNRACL de la radiation d'un agent de la Fonction Publique Territoriale ou Hospitalière.
Le traitement de cette information entrainera la mise à jour de la liste « vos agents affiliés »

Contrat	N° Affiliation	N° Sécurité Sociale	Nom de famille	Nom d'usage	Prénom	Début emploi	Employeur précédent	MAJ
								X

1 / 2

Une croix rouge confirmant la mise à jour du contrat apparaît au bout de la ligne de l'agent concerné.

Vous trouverez dans l'aide en ligne du service « Affiliation CNRACL », la rubrique « MISE À JOUR DE MON CONTRAT ».